

Le projet école-salle communautaire Un dossier toujours brûlant

par Roger LEVASSEUR

BÉCANCOUR — Une importante rencontre regroupant des représentants des autorités scolaires, provinciales, municipales et du comité de promotion pour une école-salle communautaire dans le secteur de Bécancour est prévue pour mardi prochain.

M. Roland D'Amours, porte-parole du comité en faveur du projet, a mentionné au Nouvelliste que son comité était très actif et que beaucoup de travail s'effectuait.

M. D'Amours a expliqué que dans les possibilités restantes pour l'aménagement de l'école-salle communautaire, il fallait analyser laquelle était la meilleure. M. D'Amours n'a d'autre part point nié qu'une souscription volontaire pourrait devenir l'élément de solution pour ce dossier.

Le porte-parole de ceux qui désirent la réalisation du projet a ajouté que dans les jours à venir ce serait aux autorités impliquées, soit municipales, provinciales ou scolaires à faire les annonces officielles du fait que ce sont eux qui seront les maîtres-d'oeuvre de

ce projet.

Aucune idée arrêtée

De son côté, le maire de Bécancour, M. Maurice Richard, a exprimé qu'il assisterait à la rencontre de mardi, mais que le conseil n'avait présentement aucune idée arrêtée quant à ce qui peut être encore fait dans ce dossier.

"Les personnes présentes devront, lors de cette rencontre, explorer les quelques avenues peu nombreuses qui ne l'ont pas été, afin d'en arriver à un règlement acceptable pour tous. Il est probable que nous analyserons à nouveau le coût de réalisation de cette école primaire-salle communautaire et que nous verrons s'il y a encore possibilité de couper pour en arriver à un minimum vital. Également, il est assuré que l'idée de la souscription volontaire sera un des principaux points de la discussion. Tous devront toutefois bien comprendre que s'il y a entente pour cette idée d'une souscription volontaire, ce n'est pas le conseil municipal qui sera en charge de cette souscription" a déclaré le maire Richard au Nouvelliste.

Le CEOP Bécancour approuve un nouveau mode de financement

BÉCANCOUR (RL) — A la suite des articles publiés dans le Nouvelliste et rapportant les propos du porte-parole

du comité de l'école primaire-salle-communautaire, à la séance du conseil de Bécancour, le premier novembre der-

nier, le Comité des entreprises et organismes du parc industriel du centre du Québec désire apporter quelques commentaires.

C'est ainsi que M. Michel Labelle, président du CEOP Bécancour, a confié au Nouvelliste que le comité n'est pas opposé à ce projet, mais qu'il s'oppose au mode de financement qui avait été proposé.

"Il semblerait qu'à ce jour, on proposerait un nouveau mode de financement, lequel accepterait des contributions volontaires des intéressés au projet. Le Comité des entreprises et organismes du parc industriel du centre du Québec approuve ce mode de financement et est même disposé à y apporter une contribution symbolique. Il reste cependant que la contribution personnelle des industries du parc demeurerait à la discrétion de chacune des entreprises" a-t-il précisé.

A Pierreville, village

La taxe spéciale disparaîtra

par Rita DOLAN-CARON

PIERREVILLE — Dans son rapport sur la situation financière de la municipalité du village de Pierreville, le maire Jean Rousseau a donné un bilan de l'année 1981, un bilan projeté au 31 décembre 1982 ainsi qu'un aperçu des prévisions pour 1983.

L'année 1981 s'est terminée en tenant compte des difficultés causées par l'inondation connue à la fin de février. Les taxes ont rapporté \$110,721, les subventions gouvernementales, \$207,889, dont \$119,364 pour l'inondation, les autres services \$23,286, pour des revenus de \$341,896.

Les dépenses de 1981 se sont chiffrées à \$429,310, dont \$205,025 pour l'inondation, \$49,828 pour l'administration générale, \$125,809 pour la sécurité, les rues, les égouts, les vidanges, les HLM, les loisirs, les édifices et la MRC, \$34,498 pour le service de la dette et \$14,150 en immobilisations. Le surplus accumulé de \$70,209 est donc devenu un déficit net de \$17,205.

Selon le maire, les revenus seront en 1982 de quelque \$362,000, répartis comme suit: taxes, \$182,400; subventions gouvernementales, \$110,500, incluant le ga-

\$22,000, autres services \$69,100.

Les dépenses devraient atteindre \$339,200, soit \$45,000 pour l'inondation, \$54,700 pour l'administration générale, \$144,000 pour la sécurité, les rues, les égouts, les vidanges, les HLM, les loisirs, les édifices et la MRC, \$50,000 pour le service de la dette, et \$65,500 en immobilisations. Ces chiffres montrent un surplus d'environ \$2,800, qui, ajouté au déficit de l'an dernier, laisse un déficit accumulé d'environ \$14,500.

Quant à 1983, a expliqué le maire Rousseau, la taxe spéciale imposée disparaîtra telle que prévue. Cependant le coût des vidanges augmentera puisqu'un nouveau contrat de trois ans vient d'être accordé par la municipalité. L'entrepreneur exige \$12 de plus par logement par année.

Il faudra également prévoir une hausse du taux de la taxe générale foncière pour rencontrer l'inflation ainsi que du manque à gagner à cause de la disparition de certaines subventions.

Les dépenses générales devraient se maintenir à peu près au même niveau puisque certains postes disparaîtront. Le budget officiel de la corporation fera le sujet d'une assemblée spéciale qui sera tenue en décembre.



(Photo J. Côté)

Le club Holstein Nicolet-Yamaska tenait cette semaine son assemblée générale annuelle. Sur la photo, dans l'ordre, MM. Léandre Champagne, représentant régional Holstein, le président sortant, Denis Vallée, le secrétaire de l'Association Holstein du Québec, Pierre Léonard de même que Claude Proulx qui a été embauché à nouveau comme secrétaire-trésorier du club.

Le club Holstein aura-t-il son propre encan annuel?

par Roger LEVASSEUR

SAINT-GREGOIRE — Il se pourrait bien qu'à l'automne 1983, le club Holstein Nicolet-Yamaska organise son propre encan, encan qui se répètera annuellement.

Ce sujet a en effet fait l'objet de longues discussions lors de l'assemblée générale annuelle du club Holstein Nicolet-Yamaska, cette semaine, à Saint-Grégore.

On se rappellera qu'il y a une dizaine d'années, le club Holstein Nicolet-Yamaska avait organisé son propre encan annuel et après deux ans, l'expérience n'ayant pas été concluante, le tout avait été abandonné.

Un sondage

Ces dernières semaines, la direction du club a fait un sondage en envoyant des questionnaires à ses 326 membres pour savoir s'ils favoriseraient la reprise d'un encan annuel, s'ils étaient intéressés à y mettre des bêtes en consignment, quels genres de bêtes, pur-sang ou NIP, quand devrait avoir lieu l'encan annuel, etc.

Un total de 59 des 326 membres répondirent au questionnaire et 55 d'entre eux s'exprimèrent favorablement pour la renaissance d'un encan annuel. Selon les engagements fournis par ces membres, 56 têtes pourraient être consignées pour la première année.

Plusieurs jeunes éleveurs mentionnent que les résultats de ce sondage étaient convaincants et qu'on devait y déceler la volonté claire des membres d'avoir un encan propre au Club Nicolet-Yamaska.

Ces mêmes jeunes éleveurs ajoutèrent qu'en se serrant les coudes, il serait possible d'organiser un encan annuel qui obtiendrait de plus en plus de succès d'une année à l'autre.

Quant au lieu où pourrait se tenir

cet encan, il semble que dans les circonstances actuelles, le terrain de l'exposition à Drummondville soit le seul logique.

Un membre a exprimé l'idée que dans des années prochaines, il ne serait pas impossible que la rive sud ait sa propre exposition régionale à l'arena de Bécancour et qu'à ce moment, il serait tout indiqué que l'encan annuel du Club Holstein Nicolet-Yamaska se tienne également à l'arena de Bécancour.

Participation

Le président sortant du club Holstein Nicolet-Yamaska, M. Denis Vallée, a émis des réserves quant à décider sur-le-champ de la tenue du propre encan annuel du club Nicolet-Yamaska.

Il expliqua qu'avant de prendre une décision positive, il faudrait s'assurer une participation complète d'un nombre suffisant d'éleveurs. M. Vallée nota que ces dernières années, des membres du club participaient avec succès à des encans annuels de clubs voisins, comme le club Holstein des Bois-Francis.

"Si jamais l'encan annuel de notre club ne fonctionnait pas et qu'il faille l'abandonner au bout de deux ans, nos éleveurs seraient bien mal vus de vouloir retourner consigner dans les encans des clubs voisins" de dire M. Vallée.

Comité formé

Pour clore la discussion, l'assemblée a choisi un comité de quatre personnes qui aura pour mission d'étudier toutes les facettes en faveur ou contre la tenue d'un encan annuel pour le club Nicolet-Yamaska.

Formé de MM. Louis Bouvet, Claude Robert, Bernard Demers et Michel Proulx, le comité devra fournir un rapport avant le 15 décembre.

M. Louis Bouvet est le nouveau président

SAINT-GREGOIRE (RL) — C'est M. Louis Bouvet de Saint-Grégore qui est devenu cette semaine le nouveau président du club Holstein Nicolet-Yamaska et il succède à ce poste à M. Denis Vallée.

Ce club Holstein, le deuxième en importance, au Québec, s'est également donné deux nouveaux vice-présidents, soit M. Claude Robert de Saint-Bonaventure, premier vice-président et M. Yvan Nault de Sainte-Brigitte, deuxième vice-président.

Les autres membres du conseil de direction pour la prochaine année, sont pour le comté de Nicolet, M. François Blanchette de Lemieux, M.

let et sera de retour le dimanche soir, 17 juillet.

Pour le concours du trophée McLeod à ce pique-nique provincial, le club de Nicolet déléguera MM. René Blanchette, Yvan Nault et Eberard Reeds alors que M. Bernard Demers sera substitut. Pour le trophée présentation adulte, M. Claude Proulx sera le représentant de Nicolet-Yamaska alors que M. Jean Laurin agira comme substitut.

Programme 83

L'assemblée a également approuvé les grandes lignes du programme des activités pour 1982-83.

Ainsi en mars, des voyages seront organisés pour visiter des fermes se trouvant près de la frontière américaine. Toujours à la fin de mars ou avril, deux journées d'étables auront lieu, une chez Michel Proulx de Baieville et l'autre chez François Blanchette de Lemieux.

La soirée sociale annuelle aura lieu le 8 avril à Saint-Wenceslas. On dévoilera alors le nom de l'éleveur émérite et les noms des récipiendaires de divers trophées.

En collaboration avec la Commission de formation professionnelle Mauricie-Bois-Francis, des cours d'une durée de 30 heures seront donnés aux membres et traiteront de divers sujets comme les bovins laitiers, l'amélioration du type, de la race, l'enregistrement des génisses et leur alimentation, la tenue des registres, l'hygiène et la prévention des maladies, la préparation pour les expositions, etc.

Aux affaires nouvelles, on demanda des suggestions pour aider au financement du club. Ce sera au bureau de direction d'évaluer les suggestions.

50 e anniversaire

Le 22 septembre 1983, le Club Holstein Nicolet-Yamaska fêtera son 50e anniversaire de fondation. Déjà une organisation est en marche pour une soirée où un méchoui où seront invités les membres et anciens membres et où on rendra éventuellement hommage aux anciens présidents.



Denis Vallée de Nicolet et M. Claude Lemaire de Saint-Pierre-les-Becquets et pour le comté de Yamaska, M. Michel Lemire de Saint-Zéphirin, M. Yvon Proulx de Baieville et M. Pierre-Paul Voulyng de La Visitation.

M. Claude Proulx a été reconfirmé dans sa fonction de secrétaire-trésorier. L'agronome Robert Elie est l'aviséur technique alors que M. Léandre Champagne est le représentant régional pour l'Association Holstein.

Pique-nique provincial

Le pique-nique provincial annuel Holstein aura lieu le 17 juillet, à la ferme Elie Bouliane de Jonquière. Le club Holstein de Nicolet-Yamaska a l'intention d'organiser un voyage en autobus qui partira le samedi 16 juil-

A l'école Beauséjour

Le gymnase inauguré

SAINT-GREGOIRE — "Ce qui me réjouit le plus, c'est qu'il y a des projets d'entente de services de gymnase qui sont offerts à la population non seulement de Saint-Grégore mais aussi des autres municipalités du territoire de la commission scolaire Port-Royal".

Voilà comment s'est exprimé le président de la commission scolaire Port-Royal, M. Jean-Claude Provencher, lors de l'inauguration du gymnase de l'école Beauséjour de Saint-Grégore.

Plus de 200 personnes prenaient part à cet événement et parmi les nombreux invités on remarquait la présence de M. le curé Théophile Côté, du maire Maurice Richard de la ville de Bécancour des commissaires et du directeur général de la commission scolaire Port Royal.

Après la cérémonie de la bénédiction, Soeur Carmelle Champagne, directrice de l'école, a tracé un court historique de l'école. "En 1979, a-t-elle déclaré, on a procédé à la première phase du projet qui consistait à l'agrandissement de l'école, puis en 1980 la deuxième phase était la réno-

vation de l'école et la troisième année l'installation d'un gymnase, qui représente un coût de \$528,000." Elle a remercié tous ceux qui ont travaillé à la réalisation de ce projet enfin à tous ceux qui croient aux jeunes.

Le maire Maurice Richard a pour sa part, félicité les commissaires et il a souhaité que le gymnase soit utilisé 24 heures par jour.

M. Guy Blanchette, directeur du service des loisirs pour la ville de Bécancour et la commission scolaire, le gymnase est mis à la disposition de la population en dehors de la période scolaire.

Le gymnase sera accessible au public, de 18h à 23h, du lundi au vendredi inclusivement au cours de la période scolaire et de 8h à 23h les samedis ou dimanches et durant les vacances estivales et autres jours de vacances durant la période scolaire.

Les activités qui peuvent se dérouler au gymnase sont les suivantes: conditionnement physique; badminton; volley-ball; basket-ball; handball; autres activités sportives permises par l'école après ententes.

NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU

NOUVEAU

OUVERTURE CE MATIN

DÉLICE NATURE

BOUTIQUE D'ALIMENTATION AU
5675 boul. Des Forges, Trois-Rivières 373-2010
(voisin Boulangerie McKenzie)

OUVERT 7 JOURS

Vous trouverez chez nous toute une gamme de produits canadiens ou importés (épices, fruits glacés, céréales, noix, fruits séchés, biscuits, thés, cafés, cristaux à jus, bases de soupes, farines, sucres, etc.).

PRODUITS DE QUALITÉ SUPÉRIEUR
À DES PRIX IMBATTABLES

Venez profiter de nos nombreux autres spéciaux d'ouverture

POIVRE NOIR Moulu ou entier 39¢ ch. Pqt 50 g <i>Limite 3 par client</i>	RAISINS SULTANA 454 g 99¢ (1 lb) <i>Limite 3 par client</i>
FRUITS CONFITS MÉLANGÉS 69¢ ch. Contenant de 175 g <i>Limite 3 par client</i>	RIZ À LONG GRAIN 454 g 1,19\$ (1 lb) <i>Limite 3 par client</i>
POUDRE CHOCO NESTLÉ Pqt 250 g 69¢ <i>Limite 3 par client</i>	ARACHIDES SALÉES 454 g 1,19\$ (1 lb) <i>Limite 3 par client</i>

Dans l'attente de vous rencontrer
au plaisir de bien vous servir!

NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU

Marie Brizard. Un monument de délices.

menthe verte • menthe blanche • cacao • triple sec • parfait amour



(Studio J.-Guy Gauthier)

Le 3 octobre dernier, Mgr Albertus Martin célébrait une messe à la Cathédrale de Nicolet pour souligner le 50^{ième} anniversaire de fondation de l'hôpital du Christ-Roi de Nicolet. Mgr Martin a remis aux religieuses-pionnières, soeurs Grises de Nicolet, une médaille du mérite diocésain. De gauche à droite sur la première rangée: Sr Jeanne Dufresne, Sr Juliette Lemire, Sr Lumina Picard, Sr



(Studio J.-Guy Gauthier)

Un grand banquet marquait l'ouverture des activités du 50^{ième} anniversaire de l'hôpital. De gauche à droite, le député Yves Beaumier du comté de Nicolet, Sr Lucielle Ratté assistante provinciale des soeurs Grises, Mgr Albertus Martin, Mme Thérèse Allard présidente du conseil d'administration de l'hôpital. A l'arrière dans le même ordre: le maire Rodrigue Duguay de la ville de Nicolet, M. Jean-Louis Leduc député du comté de Richelieu, et M. Quintin président du CRSSS.

En 1931, Le Nouvelliste publiait:

Les travaux de l'orphelinat-hôpital Christ-Roi sont commencés

par Rita DOLAN-CARON

"NICOLET — C'est en feuilletant des documents historiques sur l'orphelinat-hôpital du Christ-Roi aux archives du Séminaire de Nicolet qu'on constate que plusieurs journaux dont Le Nouvelliste ont fait état de l'implantation de l'orphelinat-hôpital Christ-Roi qui célèbre cette année son 50^{ième} anniversaire de fondation.

Dans son édition du 14 mars 1931, Le Nouvelliste rappelle les travaux préliminaires en vue de la construction de l'hôpital depuis si longtemps désirée à Nicolet. Le lieu choisi est l'emplacement de l'ancien manoir Trigg acheté et démolé en 1930 par les révérendes soeurs Grises de Nicolet. Le site est magnifique mentionne-t-on, le bon air provenant de la rivière Nicolet et du fleuve Saint-Laurent est toujours pur.

Le corps principal de cet établissement aura 264 pieds de longueur sur 56 de largeur, à l'extérieur, à cinq étages, avec un sixième étage au centre, une aile latérale de quatre étages, à chaque extrémité, l'une de 84 pieds pour l'hôpital et l'autre de 118 pour l'orphelinat. Une aile centrale de cinq étages de 65 pieds de longueur sur 44 pieds de largeur, en arrière de la partie principale. La construction sera en brique et construite à l'épreuve du feu. Le coût approximatif de ces tra-

vaux est évalué à environ \$300,000 et M. J. Henri Caron architecte de la ville a préparé les plans et devis et l'entrepreneur général sera M. Albert Deschamps de Montréal.

On souligne également qu'on profitera d'un beau chemin sur la glace de la rivière Nicolet, où 25 à 30 voitures charroient chaque jour le sable nécessaire pour la confection du béton et du mortier. Ce sable est pris sur la pointe de l'île Moras appartenant à M. Jos Proulx soit à l'entrée de la rivière Nicolet. Le 27 février 1931.

À ce moment, lit-on dans Le Nouvelliste, le curé de la cathédrale, le chanoine Hébert, a fait appel à la population de Nicolet, l'invitant à pratiquer la charité envers les soeurs Grises qui construisent cet orphelinat-hôpital. "Que tous ceux qui possèdent des chevaux et des voitures veuillent bien les mettre à la disposition des soeurs Grises et sacrifier quelques jours de leur temps pour aider gratuitement au charroyage du sable" écrivait-on.

Le 17 juin, on procédait au creusement du premier caisson; on a atteint une profondeur de 67 pieds. Le 17 août, les fondations offrent de très grandes difficultés, écrit soeur René dans ses mémoires. On a trouvé du sable mouvant à plus de 80 pieds de profondeur dans trois caissons. On commence le

mur: de la cave du côté de la partie de l'orphelinat. Les fondations reposent donc sur 52 caissons ou piliers en béton armé allant jusqu'au sol dur variant en profondeur de 65 à 82 pieds.

Rappelons qu'en 1929, le juge Arthur Trahan à l'occasion d'un grand banquet a souscrit un montant de \$1,000 pour venir en aide à la réalisation de ce projet. Par ailleurs, le curé François-Xavier Letendre a lui aussi souscrit un montant de \$500. Le 25 novembre de la même année, soeur Alvina Douville et soeur Claire Guin se rendent au Parlement à Québec en vue de demander un octroi. Le 6 décembre suivant, elles reçoivent un avis officiel.

En 1930, l'honorable L. Athanase David, secrétaire de la province, a fait parvenir une lettre mentionnant un octroi substantiel destiné à aider la construction de l'orphelinat-hôpital régional. Le gouvernement du Québec s'engage donc sur un montant de \$350,000 pour la construction, de payer à chaque année durant 20 ans, l'intérêt et l'amortissement de la somme soit \$175,000.

À l'occasion de la visite du Premier ministre du Québec à Nicolet, ce dernier annonce publiquement que son gouvernement accorde un montant de \$150,000. Cette fois, le conseil général des soeurs Grises avait demandé un

octroi de \$225,000, puisque la construction avait dépassé le montant prévu. Devant la décision du Premier ministre du Québec, le conseil général des soeurs Grises a décidé de s'en tenir au plancher de ciment brut pour éviter les dépenses de linoléum; de plus, on a supprimé des portes, armoires, et peinturage. Le 28 novembre 1932, conduits par M. F.X. Gagné et Henri Béliveau de Nicolet, 150 orphelins entrent à l'orphelinat-hôpital Christ-Roi. L'hôpital comprenait 50 lits, dont 20 pour les malades, 10 pour les tuberculeux, 10 pour les vieux couples, 10 pour la maternité. On a donc procédé à la bénédiction de la pierre angulaire le 8 juin 1932.

C'est ainsi qu'on peut lire encore aujourd'hui, dans le journal La Presse du 20 novembre 1932, un texte ayant pour titre: "Un immeuble dont Nicolet peut être fier". Tandis que dans le journal La Voix des Bois-Francs de décembre 1932, on lisait le déroulement de l'inauguration de l'orphelinat-hôpital Christ-Roi. Le journal L'Action Catholique mentionnait la célébration de la première messe à la chapelle de la nouvelle institution par l'aumônier l'abbé Agénor Théroux. Le Devoir, aussi, a mentionné l'événement d'une façon remarquable.

Puis, par la suite, Le Nouvelliste annonçait dans son édition du 7 no-

vembre 1932, l'arrivée du docteur Paul-Marc Saint-Pierre qui en plus de s'occuper de la médecine générale s'occupera spécialement de chirurgie. Le 11 mai 1932, on pouvait lire dans ce même journal le retour de Paris du Dr Georges-Etienne Roy, fils de Pierre Roy maire de Nicolet-Sud. On souligne que le Dr Roy avait quitté Nicolet il y a plus d'un an pour aller perfectionner ses études chirurgicales en Europe. On précise qu'en plus ce médecin dont les talents sont reconnus de toute la population, sera appelé à la charge de médecine interne du nouvel hôpital Christ-Roi en compagnie du Dr Saint-Pierre.

Le 16 décembre, avait lieu l'inauguration de la salle de réception du nouvel orphelinat-hôpital du Christ-Roi. Mme Arthur Trahan avait organisé une grande partie de cartes au profit des orphelins. Cette salle portera le nom de "salle Youville". Elle est vaste et possède une scène sur laquelle ses amateurs auront toutes les facilités pour jouer leurs pièces écrivait-on.

Le travail des pionnières

Tous les journaux ont mentionné également l'historique de l'Hôtel-Dieu de Nicolet. Cet Hôtel-Dieu de Nicolet a été fondé en 1886 par quatre soeurs Grises de Saint-Hyacinthe. En 1880, la

partie centrale de la maison-mère actuelle s'ouvrait à 16 religieuses et 10 pauvres. Les oeuvres pouvaient s'épanouir à l'aise pendant quelques années. Après 14 ans, elles avaient pris une extension telle que le local ne pouvait plus suffire; il abritait un personnel de 199 personnes, tant religieuses que vieillards et orphelins.

En 1904, deux ailes furent bâties et le dévouement continua de fleurir, si bien que dans l'Hôtel-Dieu pouvant hospitaliser au plus 300 personnes, 480 y trouvaient domicile.

En plus, l'Hôtel-Dieu étant la maison du noviciat, 150 religieuses ont reçu leur formation et la propagent dans 14 missions.

Grâce à l'initiative d'amis dévoués, au secours substantiels garantis par le gouvernement du Québec, le projet qui comprenait d'abord l'orphelinat destiné à 300 enfants a pu voir le jour et il a été amplifié par la suite d'un hôpital.

Tout dernièrement, à Nicolet, le conseil d'administration du Centre hospitalier Christ-Roi a cru bon de souligner le 50^{ième} anniversaire de fondation de cet établissement en tenant de nombreuses activités qui réunissaient les pionnières soit les soeurs Grises de Nicolet, tout le personnel, les médecins, les employés, les anciens orphelins et orphelines et la population en général.



(Studio J.-Guy Gauthier)

Dans le but de rendre hommage à un regretté médecin qui a été un des pionniers à l'hôpital du Christ-Roi, le docteur Alphonse Lemire de Baieville, Mme Thérèse Allard, présidente, a nommé la

salle de réception de l'hôpital "Salle Alphonse-Lemire". Nous apercevons sa fille, le Dr Suzanne Lemire de Québec, dévoilant la photo de son père, le Dr Alphonse Lemire.



(Studio J.-Guy Gauthier)

Tout au cours de la semaine du 3 octobre, la population de la région de Nicolet était invitée à visiter le centre hospitalier. On reconnaît sur cette photo: M. Jean-Paul Touchette, vice-président de

l'hôpital Christ-Roi; M. Joachim Bastida, directeur général; M. Réal Lambert, préfet de la MRC Nicolet-Yamaska; M. Yves Beaumier, député du comté de Nicolet; et M. André Roy, maire de Nicolet-Sud.



(Studio J.-Guy Gauthier)

Pour terminer les activités, les auxiliaires bénévoles qui sont au nombre de 200 membres ont organisé une journée pour les bénéficiaires. Une messe a été célébrée à la chapelle de l'hôpital à leurs intentions et elle a été suivie par un dîner préparé par les auxiliaires bénévoles. Au cours de

l'après-midi, des chants et des pièces musicales ont été exécutés pour les bénéficiaires. De gauche à droite, Mme Réal Piché, Mme Gaston Langlois, Mme Roch Tousignant, Claire Saint-Pierre, Rita Richard, Margoy Saint-Onge, Mariette Martel, présidente des auxiliaires bénévoles.



(Studio J.-Guy Gauthier)

Des invités au dîner organisé par les auxiliaires bénévoles. À gauche, Mme Thérèse Allard, présidente du ca; Yvon Hébert, membre du conseil d'administration de l'hôpital; Marc Deschenaux, directeur du service des finances; M. Lucien Houde, membre des auxiliaires bénévoles; le Dr Roger

Veilleux, membre du même organisme; Claude Cournoyer, directeur du service du personnel; Claudette Breton, membre du conseil d'administration de l'hôpital; et Joachim Bastida, directeur général.